Image not found or type unknown

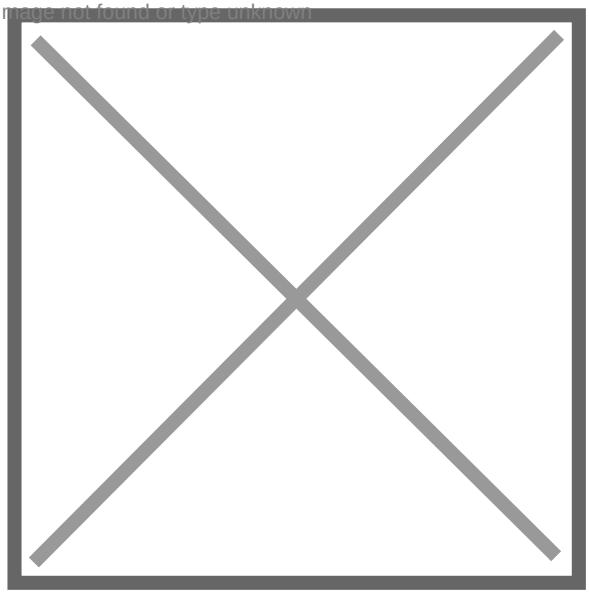

Problème avec Intrum Justitia

Par **Nabaztag1964**, le **03/02/2016** à **16:46**

BONJOUR marque de politesse
J'ai un litige avec INTRUM JUSTITIA que je ne parviens pas à solutionner.

Afin de régler une dette de 101,55 € concernant SFR ADSL, je leur avais envoyé une autorisation de prélèvement mensuel pour 3 prélèvements de 33,85 €.

Les 3 prélèvements ont bien eu lieu en décembre 2013, janvier et février 2014.

Mais j'ai été également prélevé en mars 2014. Je leur ai donc écrit le 12 mars de cette même année pour signaler l'incident. Je n'ai jamais reçu de réponse. J'ai de plus été prélevé aussi en avril. Je me suis rendu compte que le virement apparaissait comme permanent, j'ai donc demandé à ma banque de le résilier.

J'ai renoncé à me faire rembourser par INTRUM JUSTITIA, mais j'ai décidé en début d'année de faire valoir mes droits.

Je leur ai donc écrit le 11 janvier 2016 afin de me faire rembourser les deux mensualités injustement prélevées, soit la somme de 67,70 euros. Cette lettre est à ce jour sans réponse et je pense qu'elle le restera.

J'aimerais savoir quels sont mes autres recours. Merci d'avance.

Par **morobar**, le **03/02/2016** à **18:57**

Bonjour,
[citation] je leur avais envoyé une autorisation de prélèvement mensuel pour 3 prélèvements de 33,85 €.
[/citation]
Cela n'existe pas.
Soit vous autorisez les prélèvements, charge à vous de vérifier les montants et la fréquence.
Soit vous virez les sommes en question, et vous conservez la maitrise des débits.
[citation]J'aimerais savoir quels sont mes autres recours[/citation]
Juridiction de proximité du siège social de cette société.

Par **Nabaztag1964**, le **03/02/2016** à **19:06**

Merci pour votre réponse, je vais agir en conséquence.

Par **Intrum Justitia**, le **08/02/2016** à **11:28**

Bonjour,

Je suis le médiateur d'Intrum Justitia et j'interviens sur les forums dans le but de solutionner les litiges.

Je vous propose d'intervenir en médiation afin de solutionner votre dossier rapidement. Si vous êtes d'accord, merci de me transmettre votre numéro de dossier (inscrit sur votre courrier) en message privé, cela me permettra de confirmer les informations que vous avez communiquées sur ce forum et de procéder à l'analyse de votre dossier afin de vous apporter une réponse au plus vite.

Dans l'attente de vous lire.

Bien cordialement
mediateur@fr.intrum.com

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés